

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 27 avril 2026

Délibération n°2026/049

Objet : Affectation du résultat 2025 – Budget déchets

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	35	41	Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
Pour	Contre	Abstentions	
41	-	-	
Présents : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COSTA Angèle – GENUINI Benjamin – GIOCANTI Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GIUNTINI Patricia – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – RAFFO Marie – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : ANTOLINI Clémentine a donné procuration à ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – COLOMBANI Laurent a donné procuration à MATTEI Joseph – COSTA Jean-Luc a donné procuration à RAFFO Marie – ESCOBAR-SANTINI Alexandra a donné procuration à GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine a donné procuration à BASTIANI Angèle – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph.			
Absents : ANTONELLI Jean-Toussaint – COLOMBANI Barthélemy – FERRANDI Paul-Vincent – MARTELLI Camille – PINAUD Jean-Michel.			
Convocation envoyée le : 14/04/2026 Et affichée le : 14/04/2026		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 11/05/2026	

Le Conseil communautaire, après avoir entendu et approuvé le compte financier unique 2025 du budget déchets de la Communauté de communes de L'Île Rousse – Balagne, constatant les soldes d'exécution en fonctionnement et en investissement apparaissent comme suit :

Il est proposé de ne pas affecter le résultat 2025 et de le laisser en fonctionnement :

AFFECTATION DE RESULTAT au 1068	0,00 €
REPORT EN FONCTIONNEMENT	372 838,10 €

Le Conseil communautaire,

CONSTATE Par 41 Voix pour, 0 Voix contre et 0 Abstentions d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS, délibération adoptée le :	
Résultat estimé de fonctionnement	
A. Résultat estimé de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-146 672,59
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	519 510,69
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	372 838,10
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	350 560,63
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	15 000,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	372 838,10
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	372 838,10
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Fait à L'Île-Rousse, le 27 avril 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président,
Lionel MORTINI

